

Paris, 3 novembre 2022

Avis aux porteurs du fonds

« OSTRUM SRI CREDIT ULTRA SHORT PLUS »

(Codes ISIN : **Part SI(C)** : FR0007053749 / **Part I(C)** : FR0013231453 /
Part A(C) : FR0013268968 / **Part N1 (C)** : FR0014002LE9)

Nous informons les porteurs de parts du fonds « **OSTRUM SRI CREDIT ULTRA SHORT PLUS** » (le « Fonds »), relevant de la Directive européenne 2009/65/CE, des modifications suivantes :

- **Création de la part R(C)** (FR001400CFA4), tous souscripteurs et plus particulièrement destinée aux personnes physiques.
- **Modification concernant la part SI (C)** : diminution des frais de gestion qui passent à 0,20% TTC taux maximum, quel que soit le montant de l'actif (au lieu de 0,25% TTC taux maximum jusqu'à 200 millions d'euro).
- **Modifications concernant la part N1 :**
 - o Nouvelle dénomination : **N (C)** au lieu de **N1 (C)**
 - o Mise en place de droits d'entrée à hauteur de 2%
 - o Minimum de souscription en dix millièmes de parts au lieu de 500 000€
 - o Diminution des frais de gestion qui passent à 0,20% TTC taux maximum, quel que soit le montant de l'actif (au lieu de 0,25% TTC taux maximum jusqu'à 200 millions d'euro).

Ces modifications entreront en vigueur le **9 novembre 2022**.

Les autres caractéristiques du Fonds restent inchangées.

Les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International
43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS
e-mail : clientservicingAM@natixis.com
